

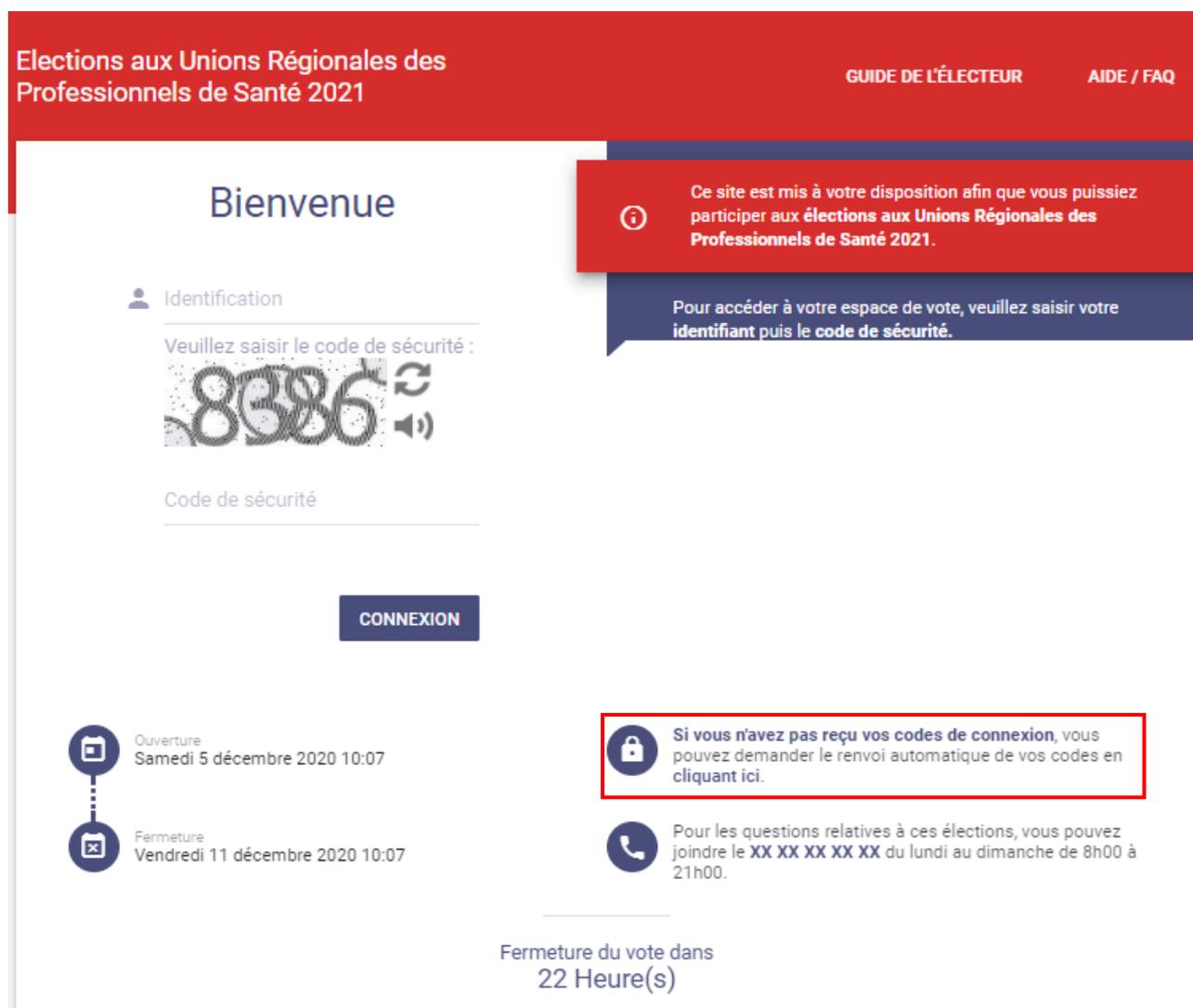
F. DEMANDE DE NOUVEAUX CODES

En cas de perte, de vol ou de non réception de votre courrier de vote, **vous avez la possibilité, pendant l'ouverture du scrutin, de demander de nouveaux codes de connexion** sur la page d'accueil du site de vote.

Les nouveaux codes envoyés (par sms ou par message vocal), invalideront les précédents codes générés.

Sur la page d'authentification :

- Cliquez sur le lien : « Si vous n'avez pas reçu vos codes de connexion »



Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ

Bienvenue

Identification

Veillez saisir le code de sécurité :

8386

Code de sécurité

CONNEXION

Ouverture
Samedi 5 décembre 2020 10:07

Fermeture
Vendredi 11 décembre 2020 10:07

Si vous n'avez pas reçu vos codes de connexion, vous pouvez demander le renvoi automatique de vos codes en cliquant ici.

Pour les questions relatives à ces élections, vous pouvez joindre le XX XX XX XX XX du lundi au dimanche de 8h00 à 21h00.

Fermeture du vote dans
22 Heure(s)

Pour faire une demande de nouveaux codes, **vous devez au préalable saisir des informations personnelles permettant de vous identifier** :

- **Nom (patronymique)**
- **Date de naissance**
- **Code commune de naissance** (8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} caractères de votre n° de Sécurité Sociale disponible sur votre carte vitale)
- **Numéro RPPS** (sauf pour les infirmiers et les orthophonistes)
- **Numéro ADELI** (pour les infirmiers et orthophonistes uniquement)
- **Numéro ordinal** (sauf pour les orthophonistes)

Recopiez ensuite le code de sécurité (captcha) et cliquez sur « VALIDER »

Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021 REVENIR SUR LE SITE

Demande de renvoi des codes de connexion

Vous pouvez demander le renvoi de vos codes de connexion par sms : identifiant (ou identifiant + code scrutin pour les orthophonistes)
Saisissez l'ensemble des informations du formulaire ci-dessous, puis recopiez les 4 chiffres du code de sécurité

Nom (patronymique)

Date de naissance (au format JJ/MM/AAAA)

Code commune de naissance i

N° RPPS (toute profession sauf infirmiers et orthophonistes)

N° ADELI (infirmiers et orthophonistes uniquement)

N° Ordinal (toute profession sauf orthophonistes)



Code de sécurité

VALIDER

- Une fois vos informations reconnues, **saisissez un numéro de téléphone portable sur lequel vous sera envoyé, par sms, votre nouvel identifiant.**

- Pour les orthophonistes, un nouvel identifiant et un nouveau code scrutin vous seront envoyés.
- Si vous n'avez pas de téléphone portable, vous pouvez cocher la case « je n'ai pas de téléphone portable », afin de saisir un numéro de téléphone fixe (vos nouveaux codes vous seront envoyés par message vocal).
- Cliquez sur le bouton « **OBTENIR DE NOUVEAUX CODES** »

Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021

GUIDE DE L'ÉLECTEUR AIDE / FAQ

Modalité de réception

Votre identifiant sera envoyé par Sms au numéro de téléphone portable ci-dessous

Numéro de téléphone portable

+33

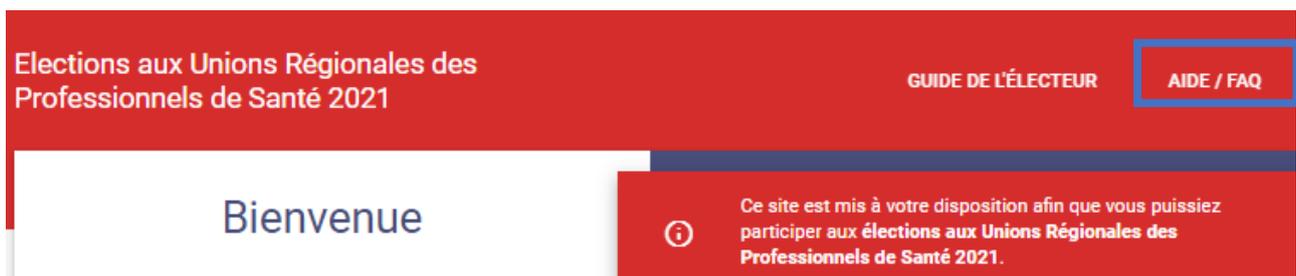
Je n'ai pas de téléphone portable

Annuler **OBTENIR DE NOUVEAUX CODES**

G. AIDE EN LIGNE / ASSISTANCE / MENTIONS

Pour toute question relative au processus de vote électronique, **vous pouvez contacter l'assistance téléphonique** au n° suivant **09 69 37 01 00** sans interruption de 08h00 à 21h00 du lundi 29 mars 2021 au mercredi 7 avril 2021 (fermeture à 12h00 le mercredi 7 avril).

Une FAQ est également disponible sur le Portail Electeur en haut à droite sur tous les écrans.



The screenshot shows the top navigation bar of the website. On the left, it reads 'Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021'. On the right, there are two links: 'GUIDE DE L'ÉLECTEUR' and 'AIDE / FAQ', with the latter highlighted by a blue box. Below the navigation bar, the word 'Bienvenue' is displayed in a large blue font. To the right of 'Bienvenue', there is a red information box with a white 'i' icon and the text: 'Ce site est mis à votre disposition afin que vous puissiez participer aux élections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021.'

Les mentions légales, RGPD et d'accessibilité RGAA sont accessibles via les liens présents en bas de tous les écrans.